

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 29

Pouvoir : 0

Date de la convocation :
08 avril 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le quatorze avril à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Ghislaine COULON et Delphine DEVOS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Didier PICARD, Brigitte MARTIN, Fabien ROSSIGNOL, Amélie VION, Philippe BESSET, Françoise FAUTRELLE, Richard MILON, Sacha PACAUD, Nelly MONNOT, Magali LANEYRIE, Edwige GAUDILLERE, Loïc COUVET, Virginie ERRARD, Damien GAUDILLERE, Pascale DESRAY, Laurent FIEUX, Déborah ANTUNES, Nicolas FAVARO, Ghislaine COULON, Guy CANNESSEON, Chantal FATTIER, Patrick CHARTON, Didier BERNARD, Diane UBINA, Pierre COLIN, Delphine DEVOS, Ennouri BERGUIGA, Laurence HUDELEY.

Objet : Désignation des membres des commissions permanentes du Conseil municipal

Exposé :

Le Conseil municipal a créé quatre commissions permanentes pour la durée du mandat, chargées d'étudier ou de suivre des affaires déterminées conformément aux articles L. 2121-21 et L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il convient désormais de désigner les membres de ces commissions, selon la composition fixée.

Visa :

Vu les articles L. 2121-21 et L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération portant création des commissions permanentes,

Vu le règlement intérieur du conseil municipal.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- PREND ACTE du dépôt d'une seule liste de candidats pour l'élection des membres de la commission budget participatif, de la commission aménagement du territoire, de la commission vie sociale et de la commission finances et conclut qu'il ne sera pas nécessaire de procéder à un vote à bulletin secret.
- PROCLAME élus membres de la commission budget participatif :
 - o Déborah ANTUNES
 - o Guy CANNESSEON
 - o Nicolas FAVARO
 - o Magali LANEYRIE
 - o Didier PICARD
 - o Didier BERNARD
 - o Diane UBINA
- PROCLAME élus membres de la commission aménagement du territoire :
 - o Patrick CHARTON
 - o Laurent FIEUX
 - o Damien GAUDILLERE
 - o Brigitte MARTIN
 - o Richard MILON
 - o Diane UBINA
 - o Laurence HUDELEY
- PROCLAME élus membres de la commission vie sociale :
 - o Ghislaine COULON
 - o Loïc COUVET
 - o Magali LANEYRIE
 - o Nelly MONNOT
 - o Amélie VION
 - o Ennouri BERGUIGA
 - o Delphine DEVOS

- PROCLAME élus membres de la commission finances :
 - o Guy CANNESSON
 - o Pascale DESRAY
 - o Damien GAUDILLERE
 - o Edwige GAUDILLERE
 - o Richard MILON
 - o Didier BERNARD
 - o Pierre COLIN

- PRECISE que chaque commission ainsi constituée siègera pour la durée du mandat municipal, sauf renouvellement anticipé décidé par le Conseil municipal.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire

